

A côté des questions intéressant notamment les alsaciens, il y a des questions d'une grande importance pour le judaïsme français tout entier, questions qui touchent autant les juifs français qu'étrangers. En effet, les événements créeront à peu près la même situation pour tous les juifs en France et révéleront que le mot d'ordre qui a présidé la création de l'Alliance Israélite Universelle par le grand français juif qu'était Grémieux: "chaque juif est responsable pour son frère", reste toujours en vigueur. Le judaïsme français doit tirer sa leçon des expériences des judaïsmes dans les autres pays, il ne faut pas qu'il se laisse surprendre, par le développement, parfois précipité de la situation nationale et internationale, dès maintenant, il faut prévoir et agir. Heureusement les intérêts de la patrie française et du judaïsme sont les mêmes, au sujet des questions, sans entrer dans les détails que nous allons traiter.

Parlons d'abord - brièvement - de la jeunesse et de ses possibilités professionnelles.

Le nouveau gouvernement conduira l'Etat selon la conception paysanne, c'est à dire prudent et sage, des vrais intérêts de ses compatriotes, comme il le fait savoir.

Il acceptera donc si nous lui proposons qu'une grande partie de la jeunesse juive, à laquelle sans doute les professions libérales et le commerce et les activités intermédiaires seront interdites, doit se vouer à l'agriculture, notamment dans les régions dépeuplées du Sud-Ouest. Ces jeunes français aussi bien que les étrangers devront faire un apprentissage approfondi de toutes les branches, pour lesquelles, comme on a vu en Erets-Israel, ils s'adaptent facilement et avec succès, ils s'engageront à travailler dans cette voie pour un grand nombre d'années, dans cette condition, les étrangers recevront la carte

de travailleurs agricoles.

Le judaïsme devra mettre à la disposition de sa jeunesse des fermes écoles et d'autres, permettant en même temps, la formation de la jeunesse agricole, et l'occupation d'adultes, qui, par leur origine ou déjà quelques notions, ceci augmentera en même temps la production du sol si nécessaire à la patrie, en utilisant les personnes inoccupées jusqu' alors maximum pour défricher les terres qui n'ont pas encore produit.

L'horticulture, l'arboriculture, l'élevage de la vèlaille, la fabrication de produits laitiers sont particulièrement intéressants au point de vue nécessité, profit, facultés des agriculteurs juifs et possibilités pour occuper de nombreuses personnes, même non-professionnelles sans oublier les possibilités de l'artisanat.

Des experts devront étudier les problèmes, établir des propositions exactes dont l'exécution ne devra pas tarder.

L'Industrie française a besoin d'ouvriers de précision pour fabriquer des outils et machines de précision, la jeunesse juive doit y trouver un métier approprié et lucratif. Le judaïsme doit y aider avec tous ses moyens.

Déjà de nombreux juifs fréquentent des écoles professionnelles, adultes peuvent s'adapter à ce métier en aidant l'économie française et facilitant en même temps le problème juif. Plus particulièrement dans les départements de la zone non-occupée d'un caractère agricoles peuvent et sont disposés à recevoir des industries ne gênant pas leur situation économique actuelle. Les Industries textiles et autres industrielles auxiliaires, aux industries de la région de sud-ouest et du centre même, pratiquées par les juifs d'Alsace et de l'étranger peuvent y être installées; ils aideront la situation économique générale, sans arrêter

cher les agriculteurs de leur terre, ils procureront un gain supplémentaire par un travail saisonnier tout en permettant un travail continu aux ouvriers textiles ou ceux qui s'y prêteront ce qui permettra de procurer du travail aux nombreux juifs chômeurs par suite des événements.

Il est de première urgence de se mettre d'accord avec les autorités compétentes, gouvernement, préfecture, chambre de commerce, de faire un bilan des possibilités et d'établir des plans exacts. On trouvera que les intérêts généraux s'accordent aux intérêts juifs. Des experts devront immédiatement en assurer l'exécution sans se heurter aux objections des honorabilités assez compréhensibles en face des invocations hardies mais nécessaires si on veut éviter que le judaïsme français c'est à dire, tous les juifs habitant en France succombent au sort que ses ennemis mortels veulent lui infliger comme dans les autres pays.

Se résigner, rien faire, se blottir généreusement à l'arrière plan, croire pouvoir sacrifier les juifs étrangers à l'antisémitisme pour avoir la paix est assurément renforcer le danger mortel, prévoir agir, reconnaître que le sort de tous les juifs est pareil, peut anéantir le danger.

Vu l'accord parfait du judaïsme et de la France, en réfléchissant bien, est au moins honorable et digne de l'histoire du peuple juif, et son passé glorieux correspond à la plus belle ligne de vie que nous a tracé jusqu'à présent le judaïsme français.